



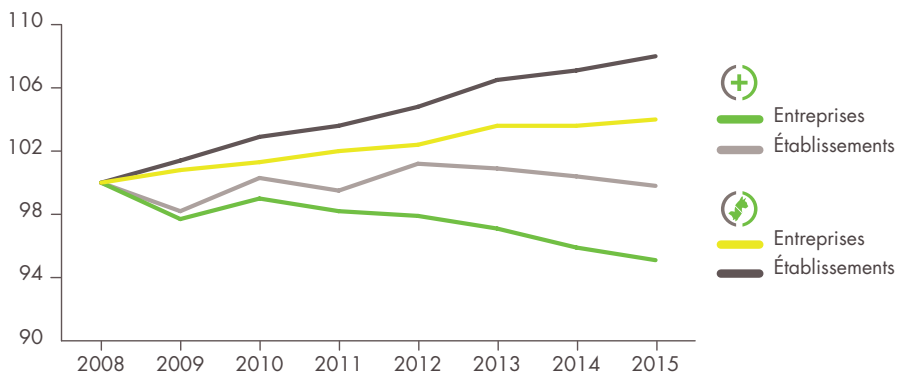
Le *Baromètre Entreprises* de la branche Cliniques vétérinaires présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



DYNAMISME ENTREPRENEURIAL

Alors que, prises dans leur ensemble, les entreprises employeuses du secteur santé sont moins nombreuses qu'en 2008 (- 4,9 %), celles de la branche des cliniques vétérinaires voient leur nombre s'accroître continûment (+ 4 %). Cette progression s'accompagne d'une croissance notable du nombre d'établissements (+ 8 %) qui laisse entrevoir une tendance à la multiplication des implantations physiques des cliniques. Le tissu entrepreneurial de la branche tend donc à se renforcer.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Dans la branche des cliniques vétérinaires, le nombre d'entreprises employeuses a progressé de + 4 % entre 2008 et 2015. Le nombre d'établissements employeurs a progressé de + 8 %.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Secteur santé

Branche professionnelle

Cliniques vétérinaires



TPE UN PEU PLUS GRANDES QUE CELLES DU SECTEUR

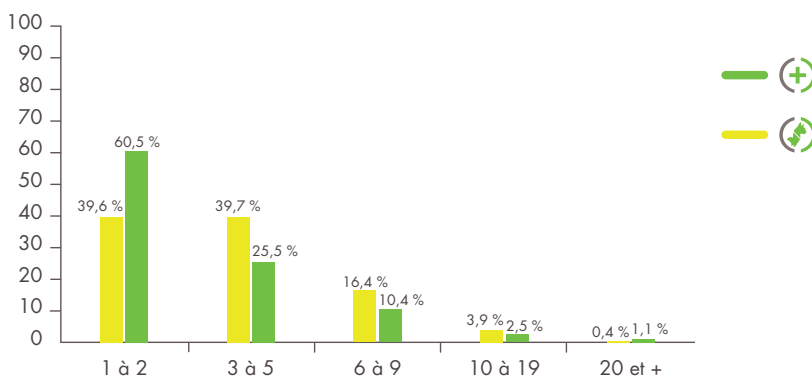
Dans le secteur de la santé, 60,5 % des entreprises génèrent un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). Cette proportion n'est que de 39,6 % au sein de la branche des cliniques vétérinaires. En revanche, la part des cliniques comptant trois à cinq emplois ETP atteint 39,7 %. Elle est supérieure d'un peu plus de 14 points à celle observée pour le secteur. Les entreprises de la branche sont certes des très petites entreprises, mais elles ont généralement une taille plus importante que les entreprises du secteur santé.



TENDANCE AU GROSSISSEMENT

Entre 2008 et 2015, la part des cliniques générant moins de trois emplois ETP s'est repliée de 5,4 points. Cette diminution a profité à l'ensemble des autres catégories d'entreprises employeuses. Ainsi, les cliniques vétérinaires ont tendance à mobiliser un peu plus d'emplois salariés et voient leur taille en termes d'ETP s'accroître. Ce phénomène est notable dans la mesure où l'évolution constatée pour l'ensemble du secteur santé est beaucoup plus mitigée.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

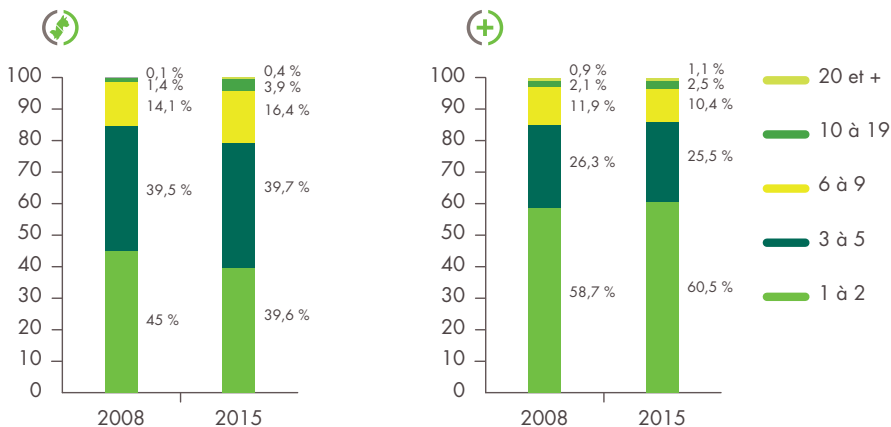


Source : Actalians 2016.



39,6 % des cliniques vétérinaires employeuses comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 60,5 % dans l'ensemble du secteur santé.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



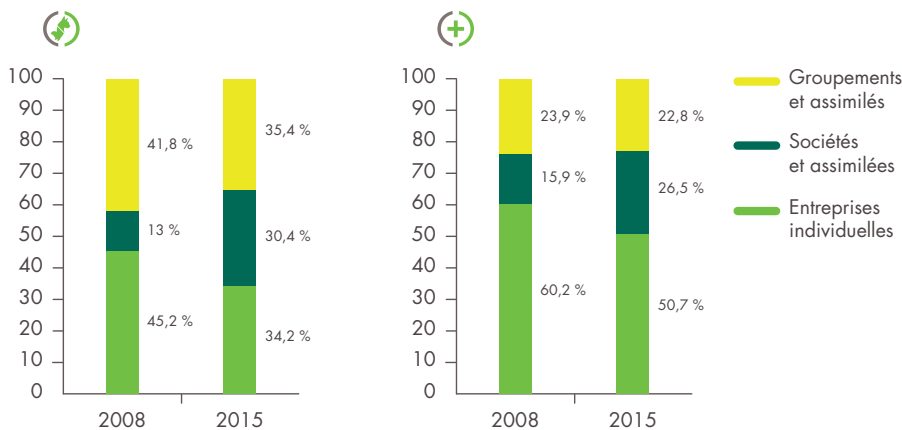
En 2008, 45,0 % des cliniques vétérinaires employeuses généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 39,6 % en 2015.



LES SOCIÉTÉS GAGNENT DU TERRAIN

Depuis 2008, la nature juridique des cliniques vétérinaires est marquée par une évolution notable. La proportion d'entreprises individuelles comme celle des groupements tend à se replier (- 11 points et - 6,4 points respectivement). Ce mouvement s'opère au profit des sociétés qui, sur la période, ont vu leur part multipliée par 2,4, révélant ainsi l'émergence d'une restructuration plus entrepreneuriale de la branche.

Répartition des entreprises employées en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des cliniques vétérinaires, la part des entreprises individuelles est passée de 45,2 % à 34,2 %.